

Juin 2024

**LE/LA DIRECTEUR/TRICE
DU POLE GESTION DES DÉCHETS ET ÉNERGIE**

LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, avec ses 700 000 habitants résidant sur 24 communes entre le Val-de-Marne et l'Essonne, est le plus important des établissements publics territoriaux de la Métropole du Grand Paris. Compétent en matière d'espace public, de développement territorial, de culture, de sport et d'action sociale, l'EPT fonctionne sous forme de « coopérative de villes » et s'appuie sur ses 1 700 agents pour accomplir ses missions de service public au quotidien. Grand-Orly Seine Bièvre est également une collectivité de projets et porte plusieurs démarches structurantes telles que le projet de territoire, le contrat de transition écologique, territoire d'industrie, les 11 opérations de renouvellement urbain et les 11 gares du Grand Paris Express qui vont voir le jour sur notre territoire à horizon 2024.

Territoire doté d'une forte attractivité avec notamment la présence de l'aéroport d'Orly, le MIN de Rungis, de Gustave Roussy ou de grandes entreprises (Sanofi, L'Oréal, Air Liquide, FNAC...) ou des établissements d'enseignement supérieur, Grand-Orly Seine Bièvre, labellisé « Territoire d'Industrie », se distingue par sa volonté de maintenir et d'accueillir des entreprises productives (industrielles, artisanales...). La santé, la logistique, l'alimentation, le numérique ou de la production énergétique font partie des filières de développement portés par le territoire.

Urbanisé à 94%, morcelé par les grandes infrastructures de transports (A6, A86, aéroport...) et les emprises de grands services urbains (MIN, hôpitaux, usines des eaux, cimetières, faisceaux ferroviaires...), il est soumis à de nombreux risques et nuisances (inondation, mouvements de terrain, bruit...). L'ambition portée par le territoire, traduite dans son projet de territoire, son PLUI et son PCAET, consiste en la réduction des inégalités sociales et territoriales et en la capacité à faire face aux enjeux de la transition écologique ainsi que de garantir la qualité de vie et de ville pour toutes et tous.

LE POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du DGA Espace Public, le/la futur/e Directeur/trice du pôle gestion des déchets et énergie a pour missions générales de :

° Participer à la définition des orientations stratégiques sur la gestion des déchets ménagers et au développement de nouvelles sources énergétiques et la décliner pour chacun des bassins. Pour cela, il/elle assure :

- La mise en œuvre de la politique de tri et de valorisation des déchets sur le territoire et les actions de sensibilisation nécessaires,
- L'analyse et la modification des modes de gestion des collectes en lien avec l'obligation d'organiser le lissage des taux de TEOM sur le territoire depuis 2021,
- Le pilotage de l'étude sur la gestion et le maillage du territoire en déchèteries publiques et ressourceries,
- La recherche des solutions techniques et des organisations permettant de poursuivre l'optimisation des collectes des déchets et assimilés,
- L'élaboration du prochain PLPDMA,
- Le suivi de l'élaboration des projets de communication en lien avec les différents partenaires de l'EPT.
- Le pilotage des conférences de bassin et le rendu compte aux maires.

° Diriger, organiser et animer les équipes en charge de la gestion des déchets du territoire soit :

- Assurer l'encadrement des responsables de secteurs déchets et assimilés et des chefs de mission (prévention des déchets et études),
- Piloter la gestion administrative et budgétaire du pôle et en permettre le suivi analytique par bassins.
- Participer à l'élaboration des marchés et conventions, au montage et au suivi des dossiers de demande d'aide et de subvention.
- Assister et accompagner les responsables de secteur dans l'élaboration, l'organisation, le suivi et les contrôles des contrats de collecte

° Représentation de la collectivité :

- Lors de réunions avec les différents partenaires (syndicats de traitement, associations, fournisseurs, sociétés de collecte...),
- En assurant et organisant le contact avec les riverains,
- En participant aux réunions de concertation avec les élus, riverains et associations.

Il/elle assure la production et le suivi des indicateurs sur le tri, la collecte et le traitement des déchets, et participe à l'élaboration du rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics des déchets.

CONTACT

CABINET RAVIAT ET OWEN CONSEIL

28, rue de Londres – 75009 Paris.

Courriel : contact@raviatowen-conseil.fr

Il/elle installe et suit dans leur dimension opérationnelle les différents chantiers liés à la consommation énergétique et aux énergies renouvelables : géothermie, réseau de chaleur, méthanisation, ...

Il/elle devra proposer toutes les améliorations permettant d'atteindre les objectifs environnementaux portés par la direction et l'établissement, en particulier sur la partie déchets et consommation énergétique.

LE PROFIL

De formation supérieure, Bac+5, le/la futur/e Directeur/trice du pôle gestion des déchets et énergie s'appuie sur une expérience confirmée en collectivité et une capacité managériale affirmée.

Il/elle maîtrise les enjeux de la politique publique des déchets et de la transition écologique et a de très bonnes connaissances techniques et juridiques en matière de déchets.

Doté/e d'un grand sens de l'écoute, du dialogue, de l'échange et de la concertation, il/elle est à l'aise dans la co-construction, a une solide aptitude à la conduite du changement, au management d'équipes, au travail en transversalité et à la gestion de dossiers complexes.

LES CONDITIONS MATERIELLES

Recrutement dans le cadre d'emplois des ingénieurs ou à défaut contractuel.

Le poste, basé à Cœur d'Orly, Askia, est à pourvoir dès que possible.

Candidatures à adresser par mail au Cabinet Raviat et Owen Conseil :

contact@raviatowen-conseil.fr

■
■
CONTACT

CABINET RAVIAT ET OWEN CONSEIL

28, rue de Londres – 75009 Paris.

Courriel : contact@raviatowen-conseil.fr